

Arbre de la laïcité : réaction de David Samzun à l'annonce du signalement à la Procureure

Madame, Monsieur,

David Samzun, maire de Saint-Nazaire, s'exprime après l'annonce des Élu-es du groupe d'opposition municipale d'un signalement à la Procureure de la République au sujet de l'arbre de la laïcité.

"Il y a quelques semaines, en décembre, un acte inacceptable a visé l'arbre de la laïcité planté pour les 120 ans de la loi de 1905, au Jardin des Plantes, près du buste d'Aristide Briand. J'ai immédiatement condamné ces faits publiquement, affirmé mon attachement au principe de laïcité, et les services municipaux ont rétabli l'arbre sans délai.

À l'époque, j'étais le seul à m'exprimer. Certains élus d'opposition qualifiaient alors cet acte de « mignon ».

Aujourd'hui, en période électorale, ces mêmes élus découvrent soudain une indignation tardive et m'accusent de ne pas avoir engagé de poursuites contre un collectif anonyme.

Ce qui a changé en quelques semaines ? Pas les faits. Pas les valeurs. Seulement le calendrier électoral.

La laïcité n'est ni un slogan de campagne ni un outil de manœuvre politicienne. C'est un principe républicain qui mérite constance, responsabilité et sincérité."

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire agglomération

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr